

Petites Affiches de Vaucluse depu Ecrit par le 7 décembre 2025

Sylvestre Matériaux réunit les professionnels du paysage et du bâtiment une fois par mois depuis 2 ans



Le vendredi 21 mars, <u>Sylvestre Matériaux</u>, négoce de matériaux et outillages sur le Luberon et le Pays des Sorgues, a organisé une nouvelle édition de sa Matinale des Bonnes Affaires, qui s'est étendue sur toute la journée avec un après-midi dédié aux espaces verts et qui a enregistré plus de 200 participants.

C'est au magasin de Coustellet que se sont réunis les professionnels du paysage et du bâtiment, mais aussi les associations et écoles du secteur, le vendredi 21 mars à l'occasion d'une nouvelle Matinale des Bonnes Affaires organisée par Sylvestre Matériaux. Cet événement, qui a lieu une fois par mois depuis 2 ans, s'est ouvert pour la première fois aux agents des collectivités spécialisés dans les espaces verts, l'environnement et le patrimoine.

Une Matinale qui s'est étendue sur toute la journée avec un après-midi réservé aux espaces verts, durant lequel la marque <u>Makita</u>, leader mondial dans le secteur de l'outillage électroportatif professionnel, était à l'honneur. Les professionnels et agents de collectivités ont pu s'entretenir directement avec les équipes de l'entreprise originaire du Japon et même tester ses derniers produits. « C'est un événement qui permet non seulement de montrer les nouveautés au niveau matériel, mais aussi de faire rencontrer les différents acteurs du territoire », explique <u>Jérôme Nibbio</u>, président du groupe Sylvestre-Nibbio.



La Matinale de tous les records

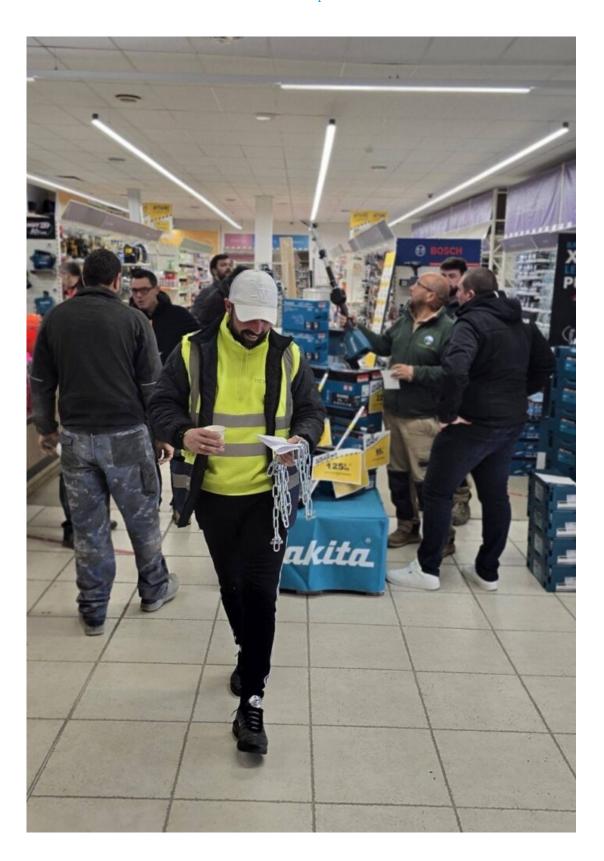
Les acteurs du paysage et du bâtiment sont visiblement conquis par ce rendez-vous annuel qui a lieu à chaque fois dans une magasin différents de Sylvestre Matériaux qui est présent à Coustellet, Apt, et L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour cette dernière édition, ce sont plus de 200 personnes qui ont franchi les portes du magasin de Coustellet afin de faire de bonnes affaires parmi les marques proposées par Sylvestre Matériaux : Makita, Diager, Bosch, etc. « Je tiens à remercier les équipes qui ont permis le bon déroulé de cet événement mais aussi tous les participants qui ont répondu présents », insiste Jérôme Nibbio.















La Matinale s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales. © Sylvestre Matériaux

Un après-midi pour les espaces verts

Les plus téméraires ont affronté le vent l'après-midi pour un temps dédié aux espaces verts. Un moment qui a également permis aux professionnels présents de tester les produits Makita sur le terrain près de Proroch à la sortie de Coustellet (en direction de Maubec). Les invités ont pu échanger sur leurs expériences concernant les équipements qu'ils utilisent et pourquoi ils les utilisent eux plutôt que ceux d'une autre marque.

« C'est un réel partenariat qu'on a avec Sylvestre Matériaux, pas seulement un référencement. »

Vincent Faure, attaché technico-commercial Sud-Est de Makita.

L'occasion pour Makita de défendre sa place et de faire connaître sa gamme motoculture. Les professionnels ont pu poser diverses questions sur le poids, la maniabilité, le bruit, la robustesse, la longévité, ou encore la durée des batteries des différents produits de la marque japonaise. « C'est un réel partenariat qu'on a avec Sylvestre Matériaux, pas seulement un référencement, conclut Vincent Faure. Sylvestre offre un autre modèle, avec des entités un peu plus petites avec lesquelles on peut prendre plus de temps afin de leur proposer des offres vraiment intéressantes et adaptées, et non aseptisées. »















Ecrit par le 7 décembre 2025



L'après-midi était dédié aux espaces verts. © Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Les prochaines Matinales des Bonnes Affaires

Les prochaines éditions de la Matinale des Bonnes Affaires sont d'ores et déjà programmées :

- Le vendredi 11 avril à l'agence Sylvestre Matériaux de L'Isle-sur-la-Sorgue : la marque Bosch sera cette fois-ci à l'honneur.
- Le vendredi 16 mai au magasin d'Apt
- Le vendredi 13 juin de nouveau à Coustellet.



Gestion du temps pour managers et professionnels débordés : nouvelle édition du livre d'Hervé Coudière





Le livre d'Hervé Coudière « Gestion du temps pour managers et professionnels débordés », publié pour la première fois en 2016, s'offre une nouvelle édition.

Coach et consultant en management depuis plus de 20 ans, Hervé Coudière accompagne les responsables pour améliorer le bien-être, l'engagement et la performance. Pour ce faire, il s'appuie sur des solutions humaines et des techniques positives pour générer la croissance durable des personnes et des organisations.

Ces solutions et techniques, l'auteur les a compilées dans son livre « Gestion du temps pour managers et professionnels débordés », paru pour la première fois en 2016 et qui s'est offert une nouvelle édition



courant août.

D'après l'auteur, mieux gérer son temps, c'est bien faire ce qui est important. Construit autour de 4 étapes clés et illustré de situations concrètes, son ouvrage propose des outils pratiques adaptables à toutes les situations, tous les postes et toutes les personnalités.



Ecrit par le 7 décembre 2025

Les Négociales : 3 élèves d'Erudis qualifiés pour la finale Nationale



3 élèves d'<u>Erudis</u> se sont qualifiés pour la finale nationale des <u>Négociales</u> qui aura lieu ce vendredi.

<u>Les Négociales</u>, c'est le concours de négociation sous forme de jeux de rôle pour les étudiants en formation commerciale. Pour la 10^e année consécutive, <u>Erudis Formation</u> a accueilli les qualifications vauclusiennes du défi, le 28 février dernier. Ces qualifications ont regroupé 126 candidats, 80 chefs d'entreprises et acteurs locaux.

A la suite de ces qualifications, 13 candidats ont été retenus pour la finale nationale. Parmi ces 13 étudiants, 3 sont des élèves d'Erudis, dont le vainqueur de la mini finale, Sandrine. Malheureusement,



Ecrit par le 7 décembre 2025

Sandrine à 30 ans et n'a donc pas le droit de participer à la finale nationale réservée aux moins de 30 ans.

Ce mardi, les 3 étudiants et leurs accompagnateurs se sont dirigés vers Epinal pour la finale nationale des Négociales qui a débuté hier matin. Les candidats devront faire leurs preuves parmi 600 autres candidats venus de la France entière. Vendredi, ils ne seront plus que 6 sur scène pour la grande finale.

Les Négociales : Erudis Formation accueille les qualifications Vaucluse du challenge



Ce 28 février, <u>Erudis Formation</u> accueillera les qualifications Vaucluse du 34^e challenge « <u>Les</u> Négociales », un concours de négociation sous forme de jeux de rôle pour les étudiants en formation commerciale.

Pour la 10^e année consécutive, <u>Erudis Formation</u> est le centre de qualifications Vaucluse du challenge



« <u>Les Négociales</u> » : un concours de négociation sous forme de jeux de rôle pour les étudiants en formation commerciale. Dans le cadre de ces sélections, le concours accueillera 200 étudiants à l'échelle départementale. A la fin des sélections, ils ne seront plus que 25 qualifiés pour la finale nationale, qui aura lieu en mars à Epinal.

Le défi proposé prend la forme d'un jeu de rôle : le candidat est le vendeur, un professionnel de la vente est l'acheteur et un trio de professionnels est également jury. L'étudiant, face à un cas de négociation, dispose de 10 minutes pour convaincre les professionnels de la vente. Pour composer le jury, Erudis a fait appel à près de 90 professionnels volontaires, qui devront sélectionner au mieux les candidats qui accéderont à la finale nationale.

Cette journée de qualification débutera à 7h30, avec un petit déjeuner d'accueil des jurys et des candidats. Les sujets seront ensuite distribués. Les vendeurs disposeront d'une heure pour affûter leurs arguments avant de défier les acheteurs. Le processus se répétera à deux reprises, suivi de la remise des prix et de l'annonce des qualifiés à la finale. Enfin, entreprises et élèves pourront échanger durant un cocktail de fin de journée afin d'enrichir leur réseau professionnel.

La finale de mars, confrontera les 600 meilleurs élèves-négociateurs sélectionnés parmi 6 000 candidats sur le territoire national et autres collectivités francophones.

Vous êtes étudiant ou professionnel et vous souhaitez participer au challenge Les Négociales, cliquez sur ce <u>lien</u>. Erudis Formation, 95C Allée Camille Claudel, Agroparc, Avignon.

J.R.

Permanence à Sorgues : des conseillers France Rénov' pour vous accompagner dans vos projets de rénovation



Ecrit par le 7 décembre 2025



Tous les 3^e mardis du mois, des conseillers France Rénov' de l'Alte tiennent une permanence à Sorgues pour informer et accompagner les particuliers et les petites entreprises dans leurs projets de rénovation.

Vous êtes un particulier ou une petite entreprise et vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre logement ou de votre local ? Des spécialistes de la rénovation de l'Alte sont là pour vous orienter vers les aides financières mobilisables, les solutions techniques et des professionnels qualifiés.

En effet, une permanence se tient à Sorgues tous les 3^e mardis du mois, dans la Salle du Château Gentilly, de 9h à 12h, suivant le planning suivant :

- Mardi 21 février
- Mardi 21 mars
- Mardi 23 mai
- Mardi 20 juin

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur <u>www.alte-provence.com</u> > contacter un conseiller France Rénov' puis remplissez le formulaire de contact.

Pour plus de renseignements, contactez le 04 90 74 09 18.

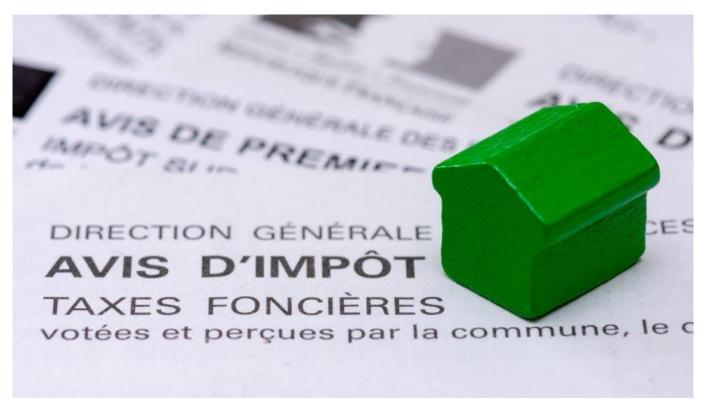
J.R.

Entreprises, tout sur la CFE et l'IFER





Ecrit par le 7 décembre 2025



La date limite de paiement de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), est fixée au 15 décembre 2021. Voici le mode d'emploi.

La réforme des impôts de production permet aux entreprises industrielles de bénéficier, dès 2021, d'une baisse d'impôt pérenne en matière de CFE. Ainsi, les locaux industriels bénéficient dès cette année d'une diminution de 50% de leur base imposable à la CFE. Les avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER 2021 sont consultables en ligne. Les entreprises concernées devront régler le montant appelé au plus tard le 15 décembre 2021 minuit.

Comment créer son espace professionnel?

Les usagers qui n'ont pas encore créé leur espace professionnel sont invités à le faire sans plus attendre sur le site <u>impots.gouv.fr</u>; <u>Votre espace professionnel</u>; <u>Création de mon espace professionnel</u>; <u>Créer mon espace professionnel</u>. Celui-ci doit ensuite être activé dès la réception du code confidentiel qui sera envoyé par courrier (pour les créations d'espace professionnel en mode simplifié).

Comment payer sa cotisation?

La date limite de paiement de l'avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER 2021 est fixée au 15 décembre 2021. Le montant de l'imposition doit être réglé par un moyen de paiement dématérialisé (paiement direct en ligne, prélèvement mensuel ou à l'échéance). Pour les professionnels déjà titulaires d'un contrat de prélèvement automatique pour le paiement de la CFE, les montants à payer seront prélevés sans nouvelle



démarche de leur part dans les jours qui suivent la date limite de paiement.

À défaut, plusieurs options de paiement sont proposées

L'adhésion au prélèvement à l'échéance jusqu'au 30 novembre 2021 minuit sur le site impots.gouv.fr ou par téléphone au 0809 401 401 (du lundi au vendredi

de 8h30 à 19h, service gratuit + coût de l'appel) ; Le paiement direct en ligne jusqu'au 15 décembre 2021 minuit en cliquant simplement sur le bouton. Payer, situé au-dessus de l'avis dématérialisé (sous réserve de l'enregistrement préalable du compte bancaire dans l'espace professionnel).

En savoir plus

Pour en savoir plus sur les obligations en matière de CFE et/ou d'IFER, comment consulter son avis, adhérer et utiliser l'ensemble des moyens de paiement proposés, rendez-vous sur le site <u>impots.gouv.fr</u>, rubrique Professionnels.

Comment enregistrer ou modifier son compte bancaire dans son espace professionnel?

L'enregistrement du compte est réalisé au moment de la création de l'espace professionnel. Pour toute modification, les usagers doivent se rendre sur la page d'accueil de leur espace professionnel et cliquer sur 'Gérer mes comptes bancaires'.

MH

Le Codes 84 recherche un chargé de projet expérimenté en éducation pour la santé

Le Codes 84 (Comité départemental d'éducation pour la santé) recrute un chargé de projet expérimenté en éducation pour la santé et promotion de la santé mentale. Le poste en Contrat à durée indéterminée est à pourvoir immédiatement.

Missions

Développer des programmes en éducation pour la santé et en particulier sur la santé mentale. Possibilité de participation à d'autres programmes sur : les addictions, la nutrition et, en transversal, le développement des compétences psycho sociales...

- Santé mentale : Coordination du Projet territorial de santé mentale de Vaucluse (PTSM) et animation du programme des formations au « repérage de la crise suicidaire »
- Nutrition: programmes « Ratatouille et Cabrioles », « Restaurer la confiance »...
- Addictions : « Cap pas Cap », programme en classes primaires





Les détails des programmes ici.

Les professionnels

Former des professionnels des secteurs sanitaire, de l'éducation, du social, sur différents sujets : compétences psycho sociales, méthodes et outils d'éducation pour la santé, thématiques de santé ... Conseiller et accompagner les professionnels du département dans leurs projets de santé : par des temps individuels ou collectifs, du conseil ponctuel et des accompagnements au long court. Participer à la vie globale de l'association (organisation de colloques, travail en équipe, élaboration d'outils pédagogiques, participation à des démarches de recherche et d'innovation ...). Fiche de poste <u>ici</u>.

Formation et expérience

Formation supérieure en promotion de la santé et/ou sciences humaines (Bac+ 5). Formations et compétences spécifiques appréciées sur les questions de santé mentale, nutrition, addictions, du développement des compétences psycho-sociales et des approches éducatives positives... Bonne maîtrise de la méthodologie de projet et des concepts en éducation et promotion de la santé. Expérience en animation de groupes (enfants, jeunes, adultes, professionnels).

Les infos pratiques

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 1er novembre 2021 à : Monsieur le Directeur Codes de Vaucluse - Comité départemental d'éducation pour la santé. 57, avenue Pierre Sémard- 84000 Avignon ou par courriel à <u>alain.douiller@codes84.fr</u> MH

Bébés de 0 à 3 ans, de l'importance de l'éveil culturel

La Journée de la Petite enfance fait son retour en Vaucluse ce jeudi 30 septembre, à Sorgues, réunissant une centaine de professionnels en charge des 0-3 ans et des bibliothécaires du Département. Ce rassemblement est organisé par le service Livre et lecture du Département, en partenariat avec l'association 'Quand les livres relient'.

Plus tôt on fait vivre aux tout-petits une expérience sensible, culturelle et artistique, plus tôt on ouvre les bébés au livre, au chant, à la danse, à la peinture. Une façon de les éveiller et de les stimuler dans un





rapport positif à l'art, à la lecture et à la culture dans toutes ses dimensions. C'est aussi participer à la lutte contre les déterminismes sociaux puisqu'ainsi l'on favorise l'insertion et la maîtrise des codes qui régissent la société, en construisant et en nourrissant un rapport positif à l'éducation et à la culture.

Une journée de formation

C'est la raison pour laquelle Léo Campagne Alavoine, directrice de 'Quand les livres relient' animera la journée en présence de l'invité d'honneur, Sophie Marinopoulos, psychologue et psychanalyste, également auteure d'un rapport ministériel sur la notion de 'santé culturelle' des tout-petits. A ses côtés, Joëlle Turin, formatrice spécialisée dans la littérature Jeunesse. Pour elle, le livre et la lecture proposés aux bébés participent dès le plus jeune âge à la culture et à la familiarisation avec l'écrit, avant même l'âge de l'apprentissage de la lecture. Le livre et la lecture proposés dans un temps de partage avec l'adulte les sensibilisent au plaisir de lire et à interagir. Emilie Bousquet, coordinatrice du réseau des bibliothèques de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin) de la crèche de Mazan et de l'association Minuscropik interviendra au cours de cette journée, faisant part de son expérience.

Objectif

L'objectif de la formation est de faire se rencontrer des professionnels, assistantes maternelles, médecins, puéricultrices, bibliothécaires pour un temps d'échange et de partage, de s'initier et de comprendre le concept de santé culturelle, de s'interroger sur l'inscription et l'importance de l'art et de la culture dans nos vies et découvrir les modes de perception des tout-petits en matière d'art, de culture et de lecture.

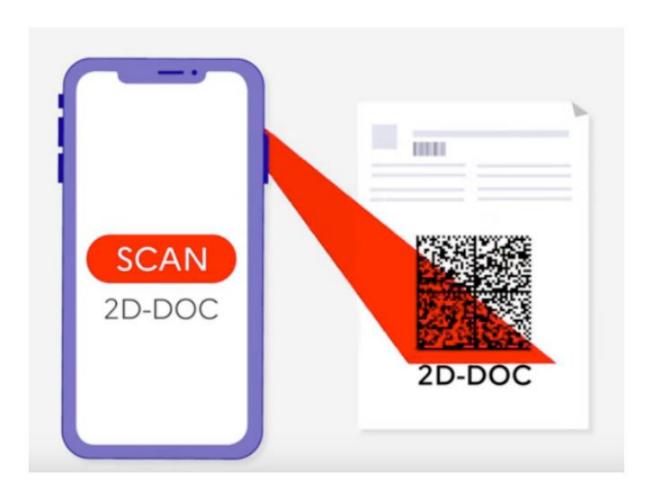
En savoir plus

Le service Livre et lecture(SLL), est un service du Département, rattaché à la Direction Insertion, Emploi, Sports et Citoyenneté. C'est un centre de ressources à disposition des bibliothèques du département. Il intervient dans le domaine de la formation auprès des acteurs de terrain et met en évidence le caractère transversal d'une politique du livre et de la lecture qui a autant à voir avec l'éducation, la culture que l'insertion sociale et la citoyenneté. Pour plus de renseignements sur le Service Livre et Lecture : http://sll.vaucluse.fr

MH



Pass sanitaire : mode d'emploi à destination des professionnels



Dès ce mercredi 21 juillet, le pass sanitaire est obligatoire pour tous les événements et lieux recevant plus de 50 personnes. Ceci concerne les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives, les foires et salons professionnels. Le taux d'incidence grimpe en flèche en Vaucluse. Après avoir atteint 22 en juin, puis 54 la semaine dernière, le voici désormais à 79 pour 100 000 habitants.

Le pass sanitaire consiste en la présentation, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire :

• soit d'un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet. Le schéma vaccinal est désormais considéré complet après la deuxième



injection de Pfizer ou Astrazeneca et une période de 7 jours, contre 14 jours précédemment. Pour le vaccin monodose, Janssen, le schéma vaccinal est complet après une période de 28 jours;

- soit la preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h;
- soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et moins de 6 mois.

Peine encourue

Les patrons des établissements ou les organisateurs d'événements devront contrôler le pass sanitaire. L'amende en cas de non-respect a été revue à la baisse, a annoncé le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, lundi. Initialement d'un an de prison et $45.000 \, \text{\ensuremath{\notin}}\xspace$ d'amende, les contrevenants seront punis d'une amende jusqu'à $1.500 \, \text{\ensuremath{\notin}}\xspace$, $9.000 \, \text{\ensuremath{\notin}}\xspace$ et un an de prison en cas de récidive.

Modalités du calcul du seuil de 50 personnes

Le seuil de 50 personnes ne se calcule pas en fonction de la capacité d'accueil théorique de la salle ou de l'établissement, mais en fonction du nombre de personnes que l'organisateur a prévu d'accueillir lors de l'événement ou de la manifestation. Ainsi, tout organisateur qui prévoit d'accueillir 50 personnes et plus, par exemple par la mise en vente de 50 billets, lors d'un événement, doit exiger la présentation du passe sanitaire à l'entrée de l'événement. Par ailleurs, à titre de précisions, dès lors que 50 billets et plus sont mis à la vente pour un événement, il convient d'appliquer le 'passe', même si dans les faits, seules 40 personnes se présentent à l'événement.

Les professionnels doivent dans un premier temps télécharger l'application '<u>Tous anti Covid verif</u>', disponible sur Apple Store ou Google Playstore. Pour les appareils IOS, il est nécessaire d'avoir une version IOS 13.0 ou ultérieure. Découvrez ci-dessous des illustrations sur les démarches à suivre par la suite :

- © Préfecture du Vaucluse
- ©Préfecture du Vaucluse
- ©Préfecture du Vaucluse
- © Préfecture du Vaucluse

L.M.